Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 51 (1913)
Heft: 27

Artikel: Au conset fèdèrat
Autor: Marc
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-209665

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

51me ANNÉE — N° 27 Samedi 5 juillet 1913

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

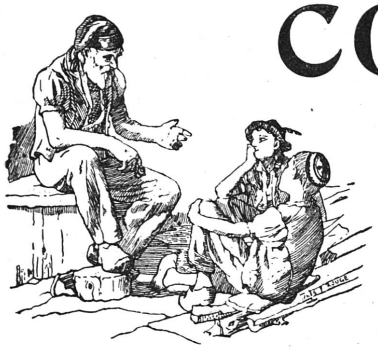

Rédaction, rue d'Etraz, 23 *(1er étage).*
Administration *(abonnements, changements d'adresse),*
E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstein & Vogler,
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.

ABONNEMENT : *Suisse,* un an, Fr. 4 50; six mois, Fr. 2 50. — *Etranger,* un an, Fr. 7 20.

ANNONCES : **Canton,** 15 cent. — **Suisse,** 20 cent. **Etranger,** 25 cent. — **Réclames,** 50 cent. la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Sommaire du N° du 5 juillet 1913 : Nos premiers journaux (V. F.) *(A suivre).* — (Boutade). — Au Conset fèdèrat (Marc à Louis). — Qui z'y viennent ! — (Boutade). — Mon fusil (M.-E. T.) *(A suivre).* — Le miracle de Montet. — Autrefois et aujourd'hui. — (Boutade). — Vieilles chansons populaires. — En pays vaudois.

NOS PREMIERS JOURNAUX

I

Le congrès de la presse suisse s'est tenu à Lausanne, les 28 et 29 juin. Les nombreux journalistes qu'il a réunis représentaient toutes les nuances politiques. Cela ne les a pas empêchés de faire bon ménage et de passer ensemble quelques heures agréables. Mais ne refaisons pas un récit que chacun a pu lire dans les quotidiens. Ce dont il n'a pas été parlé, en revanche, c'est des origines du journalisme dans notre pays, et c'est très bien, car cela permet au *Conteur* d'en dire quelques mots.

Les débuts de la presse ne se perdent pas dans la nuit des temps. En Suisse, ils datent de 1610. Cette année-là, parut à Bâle une feuille intitulée : *Gazette ordinaire de la semaine* (*Ordinäre Wochen-Zeitung*). Aucun exemplaire ne nous en a été conservé. Son existence ne dura au reste pas au delà de deux ans. D'autres publications de cette époque furent encore plus éphémères; malgré leur titre de « Gazette » ou de « Journal », c'étaient des imprimés n'ayant qu'un seul numéro et narrant uniquement quelque catastrophe; l'une de ces chroniques volantes remonte à 1618; elle est en allemand; c'est *La véridique et effroyable nouvelle relation* (ou *Gazette*) de l'éboulement qui engloutit en entier la riche bourgade de Plurs dans le val Bregaglia et qui fit 2500 victimes.

A partir de 1633 paraît, à Zurich, le second en date de nos périodiques : *La Gazette ordinaire et extraordinaire de la semaine* (*Wöchentliche Ordinari- und Extraordinari Zeitung*), dont les deux ou trois premiers numéros portent le titre de *Zeitung-Post*. Quel en est le contenu? Elle le dit à sa première page : « Les histoires mémorables, les faits et événements essentiels qui se sont passés ou peuvent se passer çà et là dans le monde, des récits impartiaux tirés des papiers imprimés les plus divers et le plus dignes de foi, enfin certaines lettres originales, voilà ce qui est offert ici au lecteur avide de s'instruire, le tout arrangé d'après l'ancien calendrier. L'an de grâce de notre Seigneur MDCXXXIII. » Et la vénérable feuille demeura longtemps fidèle à ce programme et à ce mode de rédaction, ainsi qu'on le voit par un numéro de l'année 1785, où figure la note que voici : « Toutes nos correspondances, ou plus exactement toutes les gazettes d'Allemagne, de Hollande et d'Angleterre nous ont manqué aujourd'hui. Veuille donc, aimable public, nous pardonner nos lacunes. »

Comme à Bâle et à Zurich, c'est au XVIIe siècle que la presse genevoise fit ses premiers pas à l'époque de la guerre de Trente Ans. Son plus, ancien organe est, en 1634, *Le Mercure suisse*, fondé et rédigé par Frédéric Spanheim, d'origine allemande, professeur de théologie à l'Académie et à qui le Conseil de Genève octroya la bourgeoisie d'honneur en 1629. Spanheim était un homme remarquable. Au temps où il enseignait à l'Université de Leyde, Bayle le dépeint ainsi :

Il faut rendre cette louange à ce docte Allemand qu'il avait la tête forte et bien remplie d'érudition. Il faisait des leçons publiques en théologie quatre fois par semaine; il en faisait de plus d'une sorte de privées à ses écoliers; il écoutait les proposants; il prêchait en deux langues, la sienne propre et la nôtre; il visitait les malades; il écrivait une infinité de lettres; il composait en même temps deux ou trois livres sur des sujets différents; il assistait tous les mercredis aux conseils de Son Altesse qui l'attirait à La Haye; il était recteur de l'Université, et parmi toutes ces occupations, il ne laissait pas de faire la recette et la dépense de sa maison, qui était pleine de pensionnaires. Il était rigide sur le fait des innovations, et il n'épargnait en cela ni amis ni ennemis. Sa maxime était qu'il fallait se battre contre ses propres frères, de quelque façon qu'ils blessassent l'orthodoxie.

Dans un « Avertissement au lecteur », Spanheim, journaliste, se présente de l'amusante façon que voici :

Ceux qui montent aujourd'hui sur un théâtre public ont besoin de faire provision d'un front d'airain, pour tout passeport, car, quelque bien équilibrés qu'ils soient, ils courent hasard d'être heurtés. Le siècle est trop plein de suffisance pour s'y promettre des rencontres favorables. Le *Mercure suisse* n'a pas été si matériel de s'imaginer qu'on changerait d'humeur pour lui et que sa livrée l'empêcherait d'être querellé. C'est pourquoi on a eu de la peine à le faire sortir de l'enceinte des Alpes et des douceurs de la solitude, en un temps si chatouilleux, car quoique son dessein soit innocent, son intention droite, sa relation naïve, son équipage plein de simplicité, il n'a pas laissé de croire que ses paroles seraient picotées, sa démarche brocardée et son port contrôlé.

En ces temps où la guerre civile menace sans cesse de s'allumer entre cantons catholiques et protestants, le *Mercure suisse* se propose d'être un organe de pacification. Il conjure les Confédérés « d'éteindre les flammèches qui pétillent parmi eux », de revenir à la simplicité, à la loyauté et à la concorde de jadis. Citons un extrait de ses appels à la sagesse populaire :

En somme, que les traités du pays soient entretenus, leurs lois observées, leurs alliances ramentevues, les simultés bannies, les hargnes passées assoupies, les faux pas oubliés, les chaleurs modérées, la candeur helvétique rappelée, les poitrines anciennes ouvertes, les premières mains rejointes, les effusions ralliées et tous expédients imaginables projetés et embrassés pour courir après la paix et l'attacher à un clou de diamant!...

Que les Suisses tiennent pour un oracle infaillible : que leur union est leur subsistance, leur désunion leur ruine; que les uns ne peuvent périr sans les autres, ni se perdre sans compagnie; que les ennemis de leur liberté désirent faire une capilotade des uns et des autres et de faire passer le guichet aux catholiques aussi bien qu'aux protestants.

Malgré quelques impuretés et son allure un peu lourde, ce style ne manque pas de charme; on sent qu'il reflète le cœur d'un brave homme autant que la raison d'un vrai sage. Mais le « docte Allemand » était protestant. En dépit de la tolérance dont il donnait de multiples preuves, sa façon d'apprécier l'histoire, notamment les affaires de la Valteline et des Grisons, déplut aux catholiques genevois. Ils fondèrent en 1635 le *Mercure d'Etat* pour lui répondre et pour traiter à leur point de vue les mêmes événements.

Au nombre des périodiques de la seconde moitié du XVIIe siècle, citons la *Gazette de Berne* (1689-1691) rédigée par Antoine Teissier, et un journal littéraire et scientifique, les *Dépêches du Parnasse* ou *Gazette des Savants*, fondé à Genève en 1693. L'éditeur en était Vincent Minutoli, Hollandais natif de Genève, contraint par une aventure galante d'abandonner le poste de pasteur qu'il occupait dans son pays d'origine et de rentrer dans sa ville natale.

Nous n'avons rien dit encore de la presse vaudoise, et pour cause : l'esprit public, dont les journaux sont le reflet par excellence, ne devait s'éveiller chez nous que bien plus tard du sommeil léthargique où l'avaient plongé les seigneurs et maîtres du Pays de Vaud.

(*A suivre.*) V. F.

Du tout frais. — Entendu dans un restaurant au bord du lac :

— Regarde-voi, Ugène, comme ce poisson est frais... il a enco l'hameçon entre les dents.

AU CONSET FÈDÈRAT

Vo séde prau que l'a faliu votâ lâi a pas bin grand teimps po on consellié fédèrat. Ion de Nâotsatî, qu'on lâi desâi Monsu Perrier, l'è dan moo et lâi faliâi on soufragant. Clliau de Dzenèva desant : « Lo no faut ! » ma ne savant pas cô mettre à la pllièce. Ne trovâvant pas on hommo de cabosse et, po fini... la graisse lau z'a passâ dèso lo nâ. Lè papâ l'ant racontâ que lè prècau l'avant ètâ offrî cllia pllièce à dautrâi de hiaut, mâ cein que n'ant pas de, l'è que sant venu assebin mè dere de la preindre et que, se i'avé voliu, n'è pardieu pas Monsu Calonder qu'arâi ètâ nommâ.

Fenameint que i'avé fini de dînâ, vaitcé qu'on oût tappa à la porta. La Marienna va vère et l'ètâi justameint trâi grand monsu avoué dâi du quemet dâi quartèron et dâi carmagnoule que l'allâvant tant que su lè grelhie. Mè, que n'avé rein met que mon gilet à mandze, i'été pardieu tot motset.

— Ite-vo monsu Marc à Louis? que mè diant dinse.

— Oï, du lâi a mé de cinquant' ans.

— Eh bin! on è venu vers vo po vo dere çosse. No faut on consellié fèdèrat, on hommo de teppa et que l'ausse lezi d'allâ pè Berne, adan on a peinsâ à vo. Qu'ein dite-vo?

— Ma fâi, que l'au z'é repondu, sé pas trau que vo dere. E-te onna bouna pllièce?

— Oh! bin! que cha! On è galézameint payî.

— Baillan-te de bounan?

— Dai z'annâïe que lâi a, oï, principalameint âo présideint.

— Saré-io tot tsaud présideint? Voliâvant dza mè betâ présideint de la fretâre et i'é risquâ de l'âi veni se n'avant pas met Gabriet dau Fontsî.

— Vo lo sarâ pâo-t'ître pas lè premi teimps, mâ assurâ que cein vindra pâ la suite. Sède-vo on bocon l'allemand?

— Pa pî. Lo compreigno on bocon. Dinse, se on mé dit : « ya! nèe! » lâi su dau coup. Mâ lo resto, i'âmo mî l'oûre ein patois. Clli dèvesâ de la man gautse mè fâ mau âi deint.

— Et pu, l'ant dâi traduttеu, quemet l'è z'appelant. Lè dâi dzein que sant dâi duve man et que dèbliottant lo tutche assebin que lo français. Fant cein âo mècanique. Hardi, vo faut dere oï. No faut on corps quemet vo. L'è su que la Suisse l'âodrai dau bon côté avoué vo.

— Sein mè bragâ, crâïo que farî dâi rîdo tsandzemeint, principalameint po lo militéro.

— Po lo militéro?

— Oï, ie voudré que lé fenne fussant sordâ, quemet lè z'hommo. Lè groche tientierne dein lè tambou; lè bassette, dein lè dragon à tsevau; lè nourresse, dein lè vivandiére; lè borgne dau get gautse, dein lè tirailleu; lè soriaude, dein lè calonnié; lè galéze, dein lè mitrailleu; clliauziquie que l'ant quauque pâi fou dèso lo nâ, dein lè sapeu.

— On pâo dan compta sur vo?

— Ma fâi ne sé pas! Vu dèmandâ à la Marienne et vo bailleri onna réponse devant que sâi grand teimps.

— Dein ti lè casse, rappela-vo que l'è po la patrie.

— A cô lo dite-vo.

— A revère, Marc à Louis.

— Adieussivo, clliau Monsu.

Quand furant via, m'a faliu dere à la Marienne cein que voliâvant :

— Sant venu mè dere po consellié fédèrat. Qu'en crâi-to?

— N'è pas onna pllièce por tè, que m'a fé, ni por mè. Sant venu vers tè passe que trovâvant nion d'autro. Te sarâi prau fou po dere oï, ma ne vu pas. Atant on croûïo cauchonnemeint.

Et l'è tot. N'è pas voliu la contrarèyi et i'é vito ècrit à clliau Monsu 'na lettra io sè dèsâi :

Messieurs les prècauts,

Je mets la main à la plume pour vous faire savoir de mes nouvelles qui sont très bonnes, Dieu merci; j'espère que les vôtres en sont de même. Je veux vous dire en même temps que, pour ce que vous m'avez parlé l'autre jour, la Marienne n'est pas consentissante. Si vous aviez peut-être une autre place où on serait mieux payé que pour ce Conseil fédérat, elle dirait peut-être pas non.

Mes sincères salutations.

MARC A LOUIS.

QUI Z'Y VIENNENT!

A L'AUBERGE de ***, durant toute la soirée, on n'avait parlé que de la fameuse guerre prédite. Les événements y prêtent. Et, naturellement, on avait envisagé l'éventualité d'une participation de notre pays à la mêlée.

Le plus belliqueux de ces combattants de la langue avait été Pierre-Abram. A l'entendre, il se chargerait à lui seul d'une centaine d'assaillants :

— Qui z'y viennent seulement, les charrettes, et puis y verront de quiel bois on se chauffe!

En rentrant chez lui, un peu plus tard qu'il n'aurait dû, « vu son gouvernement », Pierre-Abram, le foudre de guerre, faisait le plus doucement possible.

Soudain, dans le corridor de sa maison, son pied heurte quelque chose d'imprévu et Pierre-Abram est violemment frappé au front. La douleur lui fait voir trente-six millions d'étoiles.

— Au secou! au secou! Grâce! Pitié! Je me rends!...

Sa femme, à demi-vêtue, accourt au bruit, une bougie à la main.

— Alo! que signifie? Que t'arrive-t-y? Tu t'es enco battu avet les murs?...

— Ah!... c'est toi?... Mais non, je te dis, c'est quierqu'un qui m'a tapé à la tête avet un maillet. Regarde seulement; j'ai une bougne.

Ce disant, Pierre-Abram passait avec précaution la main sur la tumeur que le coup lui avait faite au front.

Mais sa femme, peu crédule, aperçoit à terre un outil, renversé.

— Tais-toi, patifou! Vois-tu pas que tu as mis le pied sur le peigne du rateau et que c'est le manche qui t'a donné le coup! Allons, viens coucher, à présent, c'est l'heure! Et puis, une autre fois, rentre-voir plus tôt! Tu entends?...

Attrape! — Un campagnard du district de Grandson montait en tramway de la place du Tunnel au Chalet-à-Gobet.

En passant, place de l'Ours, le paysan, désignant de la main l'Ecole normale, demande au conducteur ce qu'est ce bâtiment.

Un loustic, qui pensait rire un brin de la simplicité du brave homme, prévient la réponse du watmann et dit :

— Cet édifice? Eh bien, c'est pour loger les fous de la campagne.

— Ah! c'est ça! Merci bien, mossieu. Y me semblait bien que c'était un peu petit pou les fous de la ville.

MON FUSIL

IV

Cette scène violente me soulagea. Je respirais plus à l'aise. Un sentiment exquis de délivrance s'emparait de mon être. Affranchie de l'odieux passé du mensonge et de haine, ma conscience s'épanouissait à l'aise dans la joie de sa victoire. Oh! le bonheur d'être libre, dégagé de l'enfer des compromissions, des préjugés, des hypocrisies! Certes, je me promettais de la mettre à profit, cette liberté acquise au prix de tant de souffrances morales. Jusqu'à mon dernier souffle, je combattrais la néfaste théorie des deux lois : la loi de la conscience, immortelle, dont on pouvait impunément se gaudir, et l'autre, celle des intérêts matériels de l'égoïsme, de l'orgueil, la loi périssable devant laquelle il fallait se courber...

De nouveau, l'abominable tromperie m'apparaissait dans toute sa hideur. Il était impossible qu'il y eût deux vérités, l'une pour le dimanche et l'autre pour la semaine. Prétendre cela, c'était aller contre le bon sens et la logique.

Oui, je me sentais un autre homme. Je demeurais confondu de la facilité avec laquelle la transformation s'était accomplie. D'un simple effort de volonté, je me trouvais délivré de cette arme redoutable que je croyais, à tout jamais, rivée à mon épaule. Il était là, inerte, sans force, incapable d'un geste, vaincu, l'instrument de carnage et de mort. Pourquoi donc, puisque cela ne demandait qu'un peu de vigueur, les peuples ne se débarrassaient-ils pas une fois pour toutes des formidables armements qui les écrasaient? Qu'attendaient-ils donc, les malheureux, pour tenter d'échapper au massacre prochain?

Soudain, il me sembla que mon fusil avait tressailli. Et comme je le contemplais curieusement, sa voix claire, métallique, cette voix que j'étais seul à comprendre, rompit le lourd silence :

— Avant la séparation définitive, me dit-il, permets-moi, au nom de notre ancienne amitié, de te donner quelques explications nécessaires.

Des explications! Ah! je n'en devinais que trop bien la teneur. Sans doute, il allait me remplir les oreilles d'arguments patriotiques, invoquer l'inéluctable nécessité de la guerre, me servir des démonstrations historiques comme si l'avenir devait obligatoirement être une répétition du passé. Je les connaissais ces raisonnements-là et je ne perdrais certes pas mon temps...

— Je le veux, prononça-t-il brusquement, sur un ton qui n'admettait pas de réplique.

Et tout de suite, sans attendre ma réponse, il commença. Contrairement à mon attente, il se déclara entièrement de mon avis. Oui, la guerre était une chose horrible, une tare monstrueuse dont il espérait bien qu'un jour l'humanité serait délivrée.

Seulement, ce jour-là était lointain. Que voyait-on, en effet, autour de soi? Des hommes envieux, méchants, médisants, cruels. Les meilleurs eux-mêmes ne valaient pas grand'chose. On se déchirait entre citoyens, entre frères et sœurs, entre maris et femmes. Le moindre succès des uns éveillait la jalousie féroce des autres. Les partis politiques, en apparence les plus unis, étaient dévorés par les discussions intestines, les compétitions, les rivalités individuelles. Pouvait-on vraiment tabler sur l'adoucissement des mœurs, alors qu'au choc le plus léger l'instinct de brutalité se réveillait et montrait ses griffes?

J'écoutais, attentif, sentant qu'il disait vrai. Il poursuivit :

— Je crois, moi aussi, que la vérité est une. Mais la connaissons-nous? Qu'est-elle en droit d'affirmer, la science, sinon qu'elle ne sait rien. La cellule, sur laquelle des générations de savants se sont penchées, refuse de livrer son secret. L'origine et la fin nous échappent. Le mystère de la naissance est aussi ténébreux que celui de la mort. On enseigne aux enfants que deux et deux font quatre. Les mathématiciens les plus illustres en sont encore à chercher la preuve de cette addition rudimentaire. Nous pataugeons dans l'hypothèse. Nul n'a le droit de rien affirmer, parce que nul n'est en puissance de rien démontrer. Seule la nécessité de la lutte, de la lutte perpétuelle dont la nature nous offre un vivant exemple, me paraît logiquement soutenable...

(*A suivre.*) M.-E. T.

St-Martin. — Notice sur l'Eglise de St-Martin, à Vevey, par Ed. Recordon, professeur, publiée sous les auspices de la Municipalité de Vevey. — *Vevey, Säuberlin et Pfeiffer S. A., Imp.-Editeurs.*

L'Eglise de St-Martin, à Vevey, a fait l'objet d'études approfondies de la part des historiens et des archéologues, mais il n'existait aucun travail d'ensemble coordonnant les résultats obtenus. La Municipalité de Vevey a donc été bien inspirée en faisant publier la plaquette dont le titre figure en tête de ces lignes.

Après un chapitre consacré à l'histoire de l'église, l'auteur en donne une description détaillée. Il s'arrête tout particulièrement au chœur admirablement restauré, il y a une dizaine d'années, par MM. Nicati et Burnat. Puis, dans un appendice, il publie la liste des autels de St-Martin à l'époque catholique, ainsi que le texte des principales descriptions en langue étrangère. On y trouve en particulier l'épitaphe de Sylvestre Dufour, amusante à cause des jeux de mots qui y foisonnent; celle du pharmacien Matte, grand voyageur, brasseur d'affaires; celle, fort redondante, de Ludlow, un des juges de Charles Ier d'Angleterre; celle, plus modeste, de son collègue Broughton.

Cette brochure, qui se vend au prix de 50 centimes, est ornée de plusieurs clichés inédits et l'impression, fort foignée, sort des ateliers Säuberlin et Pfeiffer S. A., à Vevey.

LE MIRACLE DE MONTET

IL paraît que la clef de voûte du chœur de l'église de Montet-Cudrefin est percée d'un trou suffisamment grand pour qu'un homme y puisse passer la tête, écrivait au *Démocrate* M. S. F.